

Mode d'emploi et livret de contrôle pour **AirgoMatic Pro 3513** Élévateurs de véhicules

Type de machine	N° d'article	Numéro de série
K3513	HM3513-01 HM3513-61 HM3513-04 HM3513-64	



HM3513-01

Herkules Hebetechnik GmbH
Miramstraße 68b
D - 34123 Kassel
Tél. : +49 (0)561 58907-0
Fax : +49 (0)561 58907-34
E-mail : info.de@hedson.com
Site Web : www.hedson.com



761-169_Manual_AirgoMatic Pro HM_HM3513-
01_04_2024.08_1.2_FR
Traduction de la version d'origine

Table des matières

1	Informations générales	5
1.1	Consignes concernant les dangers.....	5
1.2	Limites de responsabilité	5
1.3	Droits d'auteur	5
1.4	Clause de garantie.....	5
1.5	Service après-vente	6
2	Description du produit	7
2.1	Structure du produit	7
2.2	Utilisation conforme	7
2.3	Identification du produit.....	7
3	Déclaration de conformité CE	8
4	Installation et mise en service	9
4.1	Exigences visant le personnel	9
4.2	Instructions de montage	9
4.2.1	Fixation de l'ascenseur au sol (recommandé)	9
4.2.2	Raccordement de la vanne à levier manuel	9
4.3	Installation de l'élévateur	10
4.4	Mise en service.....	10
5	Fonctionnement de l'élévateur	11
5.1	Montée et orientation du véhicule	11
5.2	Opération.....	11
5.3	Utilisation correcte du bras porteur	11
5.4	Fin des travaux	12
6	Risques et dispositifs de sécurité	14
6.1	Risques/Dangers	14
6.2	Système pneumatique et soufflet à air.....	14
6.3	Air comprimé.....	15
6.4	Sécurité anti-chute	15
6.5	Protection des pieds	16
7	Maintenance.....	17
7.1	Points de contrôle et de lubrification	18
8	Contrôle.....	21
8.1	Contrôle régulier de la sécurité	21
9	Comportement en cas de défaut	23
9.1	Pannes possibles et leur réparation.....	23

10	Caractéristiques techniques	24
11	Accessoires	26
11.1	Colonne de commande	26
11.2	Certification ATEX	26
11.3	Purge forcée	26
11.4	Arrêt CE	26
12	Pièces de rechange	27
13	Fiches cotées	28
13.1	HM3513-01/61	28
13.2	HM3513-04/64	29
14	Informations complémentaires	30
15	Notes	31

1 Informations générales

Le présent mode d'emploi comprend d'importantes informations pour l'installation, l'exploitation sûre, correcte et économique et la préservation de la sécurité de fonctionnement de votre élévateur.

En respectant ces instructions, vous contribuez à prévenir les risques, à réduire les coûts de réparation et les temps d'arrêt et à prolonger la durée de vie de l'élévateur. Le mode d'emploi fait partie de l'élévateur et doit, en conséquence, impérativement être traité et conservé avec soin.

1.1 Consignes concernant les dangers

Pour identifier les points de danger et les informations importantes, les symboles suivants sont utilisés conformément à la signification qui leur est attribuée. Prêtez une attention particulière aux passages identifiés par ces symboles.



Signale un danger de mort si l'exécution non conforme de l'opération ainsi repérée s'accompagne d'un danger de mort !



Signale une consigne concernant une fonction clé ou une remarque importante !

1.2 Limites de responsabilité



Toutes les indications et consignes figurant dans le présent mode d'emploi ont été rassemblées en tenant compte des normes et dispositions en vigueur, des dernières avancées de la technique, ainsi que de nos années de connaissances et d'expérience.

Le fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages intervenant dans les circonstances suivantes :

- Non-respect du mode d'emploi
- Utilisation non conforme
- Utilisation par du personnel non qualifié
- Transformations apportées de sa propre initiative
- Négligence de la maintenance

1.3 Droits d'auteur

Le contenu de ce mode d'emploi doit rester confidentiel. Il est exclusivement destiné aux personnes amenées à travailler avec la machine. La transmission de ce mode d'emploi à des tiers est interdite sans l'autorisation écrite du fabricant.



Les textes, schémas, images et autres représentations sont protégés par les droits d'auteur et sont soumis aux droits de propriété industrielle.

1.4 Clause de garantie

Les clauses légales de garantie s'appliquent.

En cas de réclamation, prenez contact avec notre service après-vente.

1.5 Service après-vente

Pour obtenir des renseignements d'ordre technique, vous pouvez contacter notre service client de la manière suivante :

Service après-vente :	Herkules Hebetchnik GmbH Miramstraße 68b D – 34123 Kassel Tél. : +49 (0)561 58907-70 Fax : +49 (0)561 58907-34 E-mail : service.de@hedson.com
------------------------------	---

2 Description du produit

2.1 Structure du produit

Les élévateurs pneumatiques comportent un élément de levage, appelé soufflet à air, logé dans un mécanisme de levage à ciseaux et qui soulève la charge par un moyen de préhension de charge fixé par bride. Dans le langage courant, le mécanisme de levage à ciseaux est désigné en tant que corps de base qui récupère le soufflet à air en tant qu'élément de levage et qui dispose d'un dispositif anti-chute conçu spécialement en cas de défaillance du soufflet à air. Celui-ci est appelé sécurité anti-chute.

Le moyen de préhension de charge fixé par brides est une structure brevetée composée d'éléments porteurs qui logent les bras porteurs en toute sécurité afin de leur permettre de lever le véhicule hors des roues.

2.2 Utilisation conforme

L'élévateur de véhicules est uniquement conçu pour lever des automobiles (voitures, y compris SUV, Vans, poids lourds, petits transporteurs) d'une certaine charge nominale conformément aux caractéristiques techniques avec des moyens de préhension de charge correspondants au niveau des points de logement de châssis adaptés.

L'utilisation de l'élévateur est réservée aux personnes qui ont lu le mode d'emploi et qui ont 18 ans révolus.

Le respect des travaux d'inspection et de maintenance dans les intervalles prescrits fait partie de l'utilisation conforme.

Les opérations suivantes sont strictement interdites :



- Le levage de personnes ou d'autres objets.
- Les travaux sous le véhicule levé.

2.3 Identification du produit

Les caractéristiques de la plateforme élévatrice sont placées sur la plaque signalétique. Celle-ci se trouve dans le corps de base à côté de la commutation pneumatique et contient les caractéristiques suivantes :

N° d'article	HM3513-XX	Année de fabrication	
Type de machine	K3513	Pression de service	6-8 bar
N° de série		Pression de sécurité	4,5 bar
Capacité de charge	3500 kg	Poids à vide	

3 Déclaration de conformité CE

Conformément à l'annexe II A de la directive Machines 2006/42/CE

Le constructeur	Herkules Hebetchnik GmbH Miramstraße 68b D-34123 Kassel			
Responsable de la documentation	Herkules Hebetchnik GmbH			
déclare par la présente que la machine désignée ci-après	Élévateur de véhicules	Type de machine K3513	N° d'article HM3513-01 HM3513-61	HM3513-04 HM3513-64
respecte les exigences des directives CE ci-après :	Directive Machines 2006/42/CE			

Normes harmonisées appliquées :

EN 1493:2010	Élévateurs de véhicules
Examen CE de type	N° d'attestation de contrôle 44 205 12021023
Organisme de contrôle	TÜV Nord Cert GmbH

4 Installation et mise en service

4.1 Exigences visant le personnel

Activité	Réalisation
Installation/montage	Mécanicien du service après-vente de Herkules / personne qualifiée
Mise en service	Mécanicien du service après-vente de Herkules / personne qualifiée
Instruction	Mécanicien du service après-vente de Herkules / personne qualifiée
Opération	Personne formée
Dépannage	Mécanicien du service après-vente de Herkules / personne formée
Entretien	Mécanicien du service après-vente de Herkules / personne qualifiée
Maintenance	Mécanicien du service après-vente de Herkules / personne formée
Réparations	Mécanicien du service après-vente de Herkules
Démontage	Mécanicien du service après-vente de Herkules / personne qualifiée

Explication des termes :

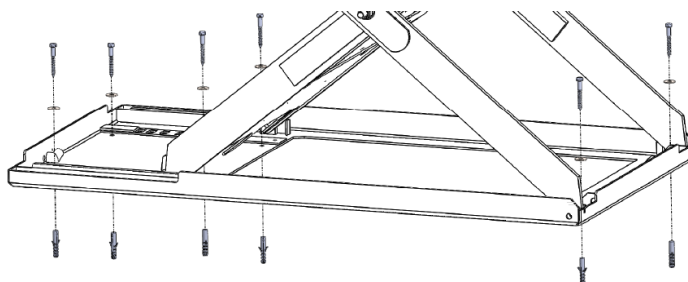
Personne qualifiée : Les personnes formées par Herkules Hebetchnik GmbH sur les appareils et qualifiées à effectuer les travaux dessus.

Personne formée : Les personnes qui ont été formées sur les appareils par des personnes qualifiées ou par la lecture du mode d'emploi. Une formation par téléphone par le service après-vente de Herkules Hebetchnik GmbH est également possible, par ex. en cas de dépannage.

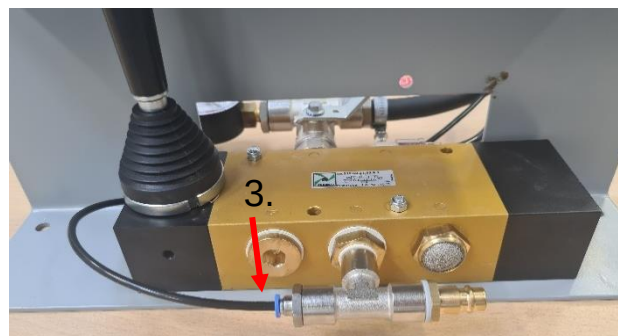
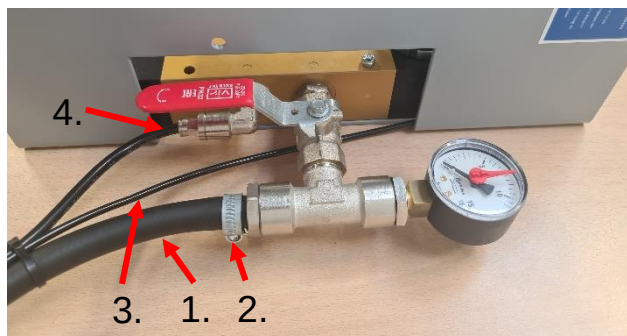
4.2 Instructions de montage

4.2.1 Fixation de l'ascenseur au sol (recommandé)

Il est généralement recommandé de fixer l'ascenseur au sol pour éviter qu'il ne glisse. Le schéma de perçage se trouve sur la feuille de cotes (voir également chapitre 13).



4.2.2 Raccordement de la vanne à levier manuel



1. Tuyau en caoutchouc Ø9 2. Collier de serrage 3. Tuyau PA Ø4 4. Tuyau PA Ø6

4.3 Installation de l'élévateur

En principe, l'élévateur est accessible des deux côtés. Dans ce sens, il n'y a donc pas de sens de marche prescrit. L'exploitant est donc libre de choisir comment il veut installer l'élévateur. Il est toutefois recommandé de choisir le sens de marche du côté opposé au raccord d'air comprimé afin d'éviter un passage sur le flexible.

Conditions ambiantes :

- L'élévateur est conçu uniquement pour un usage en espaces clos ou couverts et secs.
- Le sol du lieu d'installation de l'élévateur doit être horizontal et plat (selon DIN 18202). En outre, la capacité de charge du sol doit être conçue pour supporter le poids total autorisé de l'élévateur. L'exploitant de l'élévateur est seul responsable du choix du lieu d'installation.
- Lors de la modification de lieu de l'élévateur, le nouveau lieu d'installation doit être contrôlé avec les mêmes critères indiqués ci-dessus.
- L'élévateur doit être utilisé uniquement dans une plage de température entre 5°C et 65°C.
- Les dimensions de l'élévateur avec le véhicule doivent être observées, notamment à la hauteur de hall, afin d'éviter qu'il n'entre en collision avec le véhicule.



- Les issues de secours doivent être conservées.
- Il faut veiller à ce qu'il y ait suffisamment d'espace entre l'élévateur et le mur ou les autres postes de travail.
- Un raccordement en air comprimé de 6-8 bar de pression réseau doit être présent.
- Lors du choix du lieu d'installation de l'unité de commande, veillez à ce que l'opérateur ait une vue sans entrave sur l'élévateur et sur le véhicule ainsi que sur son environnement.
- L'unité de commande doit être placée de manière à être facilement accessible. Elle doit être installée à max. 1,8 m au-dessus du sol.



- Seul de l'air comprimé sec et exempt d'huile doit être utilisé. Le cas échéant, un séparateur d'eau ou un filtre à air ainsi que le régulateur de pression doivent être placés en amont (pas compris dans la livraison). L'eau et l'huile dans le système d'air comprimé peuvent entraîner une usure très rapide à l'intérieur du soufflet à air. Le fabricant décline toute garantie pour les dégâts produits.

4.4 Mise en service

Après le montage de l'élévateur et le raccordement de l'air comprimé, l'élévateur peut être mis en service. Pour tester le bon fonctionnement, l'élévateur peut d'abord être monté sans charge. Les points suivants doivent faire l'objet d'un contrôle visuel, s'ils sont disponibles :



- Fonctionnement de la sécurité anti-chute : Lors du levage et de l'arrêt, elle doit reposer sur le sous-sol ou être tirée en même temps. Lors de l'abaissement, elle doit être poussée vers le haut par le cylindre de piston. Lors du relâchement de la pièce de commande manuelle, la sécurité anti-chute doit immédiatement tomber au sol.
- Bonne fixation des accessoires.
- Fonctionnement de l'arrêt CE, si disponible. Il est déclenché lors de l'abaissement dès que la hauteur de levage passe sous une certaine valeur. L'élévateur s'arrête automatique et peut être abaissé à nouveau en actionnant de nouveau sur la pièce de commande manuelle. Un signal d'avertissement sonore doit retentir.

5 Fonctionnement de l'élévateur

5.1 Montée et orientation du véhicule



Lors de la montée sur l'élévateur, veiller à ce que l'opération se fasse lentement et avec prudence sur l'élévateur. Il faut veiller au dégagement au sol requis. En fonction de la version de l'élévateur, cette valeur peut être différente, de max. toutefois 150 mm. Les hauteurs de passage exactes figurent dans les caractéristiques techniques.

Il faut s'assurer que l'élévateur soit chargé avec une répartition de charge maximale de 3:2 ou 60:40 % dans le sens longitudinal. Le centre de gravité du véhicule ne doit pas se trouver hors du corps de base. Les voitures non chargées satisfont toujours cette condition. Sur les véhicules chargés, il faut s'assurer que le centre de gravité se trouve sur le corps de base malgré la charge. Le centre de gravité du véhicule doit si possible être positionné sur l'axe central de l'élévateur dans le sens de la largeur. Dans ce cas également, il faut aussi tenir compte de l'éventuelle charge.

Après un positionnement le plus centré possible du véhicule sur l'élévateur, les bras porteurs doivent être pivotés sous les points de logement de véhicule prévus à cet effet et équipés d'un bloc en caoutchouc.

5.2 Opération

Après le positionnement correct du véhicule, celui-ci peut être soulevé vers le haut jusqu'à la position souhaitée en actionnant le levier de commande.

À l'inverse, le véhicule peut être abaissé à nouveau vers le bas en actionnant le levier de commande. Lorsque le levier de commande est relâché, la pression est maintenue et l'élévateur est au repos.

La pièce de commande dispose, en outre, d'un manomètre qui contrôle la pression sur le soufflet à air. Si la pression indiquée dépasse 4,9 bar sans que la vanne de sécurité se déclenche, le travail doit être arrêté immédiatement, la pression doit être évacuée, et la vanne de sécurité, remplacée (voir Maintenance).

Le véhicule doit être observé pendant tout le processus de levage et d'abaissement. Si des personnes ou des objets se trouvent dans la zone de danger, l'opération de levage ou d'abaissement doit être arrêtée immédiatement après le relâchement de la pièce de commande.

Le soufflet à air monté dans le corps de base sert toujours de support. L'élévateur chargé ne doit pas être déposé pendant longtemps sur la sécurité anti-chute afin d'éviter l'usure accrue et de garantir la fonction de sécurité dans tous les cas. À des fins de maintenance, la sécurité anti-chute peut être utilisée comme support de sécurité, lorsque l'élévateur n'est pas chargé.

5.3 Utilisation correcte du bras porteur

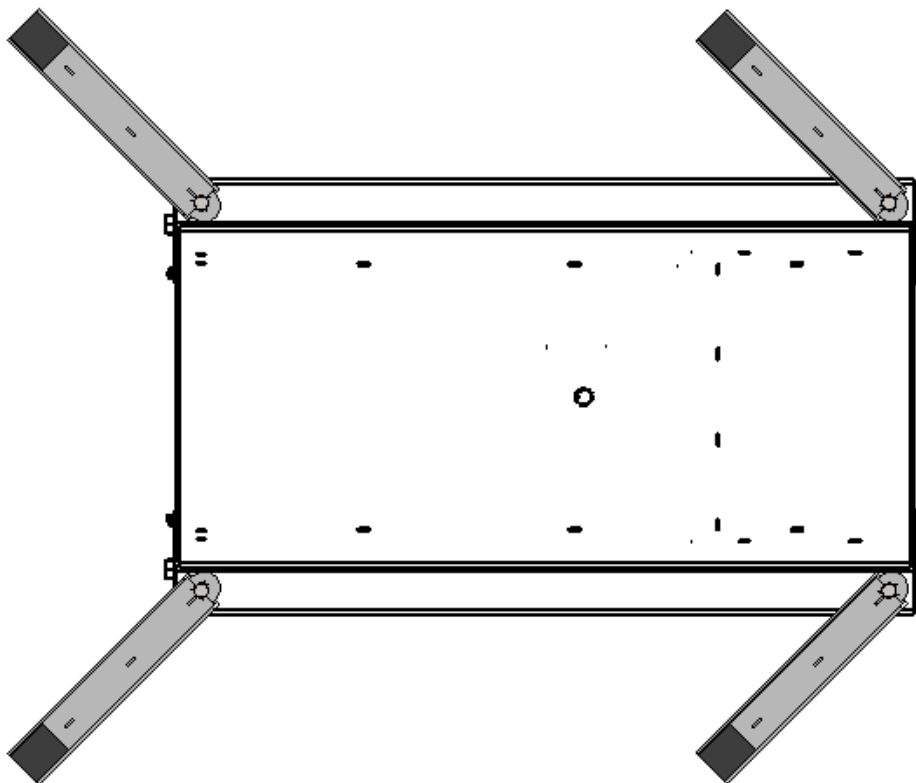
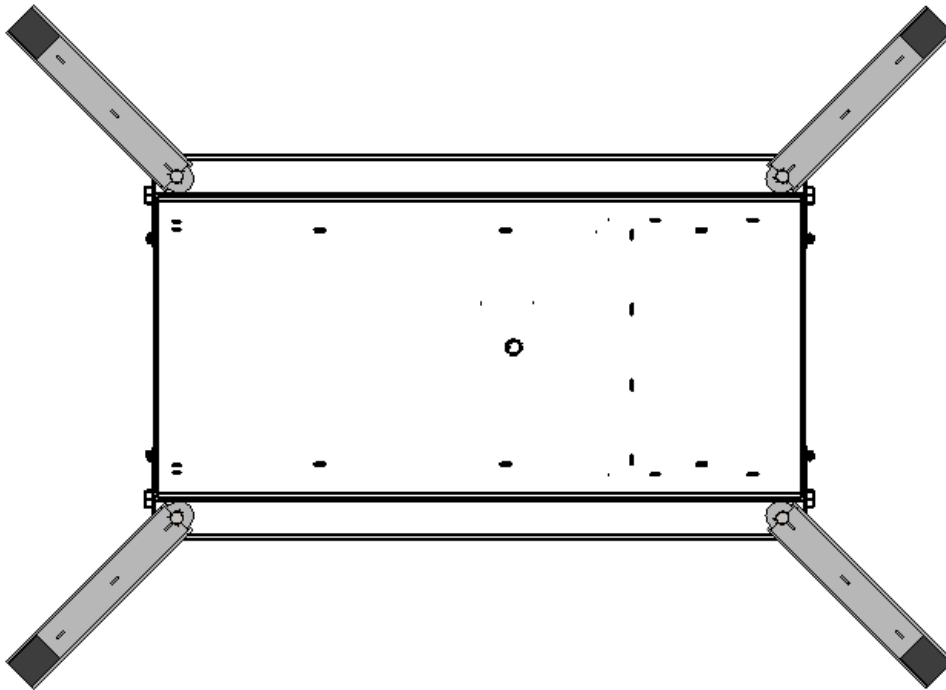
Les bras porteurs sont fixés par brides sur le corps de base et servent à loger le véhicule sur le châssis. Il est ainsi possible de lever le véhicule avec les roues libres. Pour utiliser les bras porteurs, le véhicule doit être déplacé normalement sur l'élévateur, comme décrit ci-dessus. Les bras porteurs doivent désormais être rabattus et positionnés sous les points de logement de véhicule prévus à cet effet. Les blocs en caoutchouc sont positionnés. Le véhicule peut désormais être levé prudemment.



Utilisation correcte des blocs en caoutchouc : Ils doivent toujours être placés sur la plus grande surface de contact et ne doivent pas être empilés. Ils doivent reposer sur toute leur surface.



Positionnement correct du bras porteur : Les bras porteurs doivent toujours être ouverts de manière à ce que le véhicule soit levé du corps de base de l'élévateur avec son centre de gravité le plus centré possible. Dans ce cas, il faut veiller à un sens de rabattement si possible symétrique, voir les Figures ci-dessous :

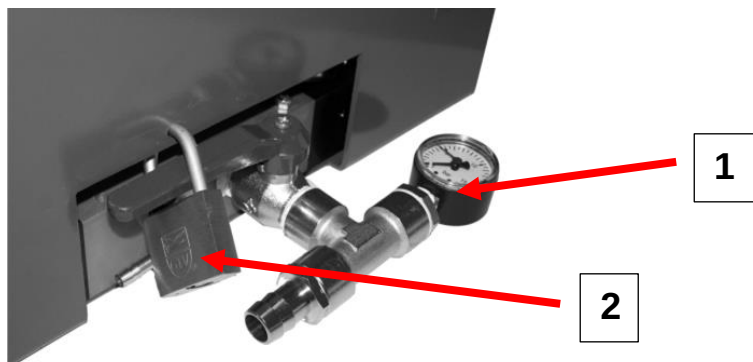


5.4 Fin des travaux

L'élévateur doit toujours être quitté à l'état entré. Un élévateur levé pendant une durée prolongée risque de se déplacer automatiquement dans la sécurité anti-chute en cas de fuites minimales dans le système pneumatique.

La sécurité anti-chute est alors soumise à une usure accrue et doit faire l'objet de maintenance, voire de remplacement plus fréquent.

L'élévateur doit être protégé contre toute utilisation non autorisée. Pour cela, un cadenas non contenu dans la livraison peut être utilisé.



N°	Description
1	Robinet d'arrêt principal verrouillé
2	Cadenas (non fourni)

6 Risques et dispositifs de sécurité

La section suivante représente les risques pouvant émaner d'une mauvaise utilisation raisonnablement prévisible de l'élévateur et explique les dispositifs de sécurité pouvant éviter les dommages.

6.1 Risques/Dangers

L'exploitant doit s'assurer que l'élévateur est utilisé uniquement selon son utilisation conforme, soit en tant qu'élévateur de véhicules. Aucune personne ne doit notamment être levée. Les travaux ou le séjour sous le véhicule levé doivent notamment être strictement interdits.

Les autres risques suivant peuvent aussi survenir en cas d'utilisation conforme :



- La montée sur un obstacle lors de l'abaissement de l'élévateur. L'opérateur doit à tout moment avoir la charge et l'espace sous l'élévateur dans son champ de vision. Si cela ne peut être garanti, il faut impliquer une deuxième personne qui peut observer la zone de danger.
- De la pression peut s'échapper soudainement du support en cas de défaut dans le système pneumatique. L'élévateur peut s'affaisser de manière involontaire. La sécurité anti-chute, en tant que dispositif de protection mécanique, empêche un affaissement involontaire critique.
- L'élévateur dispose de zones d'écrasement et de cisaillement. Le système de ciseaux est recouvert par le véhicule de manière à empêcher une intervention involontaire dans le système de ciseaux. Des chaussures de sécurité doivent être portées pour éviter les blessures dues à la chute de pièces.
- L'élévateur risque de basculer en cas de mauvais chargement. Faire impérativement attention à la répartition de charge indiquée. Comme sécurité supplémentaire, il est recommandé de cheiller l'élévateur au sol.
- Les pièces de l'élévateur peut casser en cas de montage incorrect ou d'usure. Le montage doit être réalisé par du personnel formé et expérimenté selon les instructions de montage. Une maintenance régulière est obligatoire. Dans ce cas, les pièces d'usure doivent être remplacées selon le plan de maintenance.
- Une pression trop élevée sur le soufflet à air peut entraîner son arrachement et la perte d'air. Le soufflet à air est sécurisé avec une vanne de sécurité et conçu sur une sécurité triple. La pression d'air doit toujours être observée. La vanne de sécurité doit être contrôlée et remplacée régulièrement selon le plan de maintenance.
- Le mauvais positionnement ou la mauvaise utilisation des bras porteurs peut entraîner le basculement du véhicule. Veiller à l'utilisation correcte des bras porteurs.

6.2 Système pneumatique et soufflet à air

Les élévateurs fonctionnent uniquement de manière pneumatique, soit uniquement à l'air comprimé. Il faut garantir une alimentation en air comprimé suffisante. Une pression réseau de 6-8 bar est nécessaire. La fonction de levage est réalisée par le soufflet à air qui se gonfle avec la pression d'air et soulève ainsi l'élévateur avec la charge nominale.



Le soufflet à air doit impérativement être protégé des influences extérieures. Aucune opération de soudure ou qui produit des étincelles ne doit être réalisée dans sa proximité directe sans que le soufflet à air ne soit protégé contre en plus.

La surveillance de l'alimentation en air comprimé se fait avec un manomètre situé sur la pièce de commande. Le système est, en outre, protégé contre la surpression par une vanne de sécurité sur le soufflet à air. Le système pneumatique peut également être doté d'un arrêt CE qui sert de protection pour les pieds et contre l'écrasement. Il sert à faire retentir un signal d'avertissement sonore qui avertit les personnes dans la zone de danger à partir d'une hauteur de levage particulière en cas d'abaissement. L'élévateur s'arrête automatiquement avant que le signal d'avertissement retentisse. L'élévateur s'abaisse à nouveau et génère un signal d'avertissement une fois que le levier de commande est relâché et réactionné.

L'arrêt CE est disponible uniquement en option.

La commande peut également être dotée d'une purge forcée. Celle-ci purge automatiquement le soufflet à air en entier dès que l'élévateur est totalement abaissé sans que la pièce de commande ne doive être à nouveau actionnée. En conséquence, une éventuelle pression résiduelle dans le soufflet à air lors de la décharge de

l'élévateur n'entraîne pas une légère remontée de l'élévateur et l'endommagement du véhicule. Les cycles de travail sont également raccourcis.

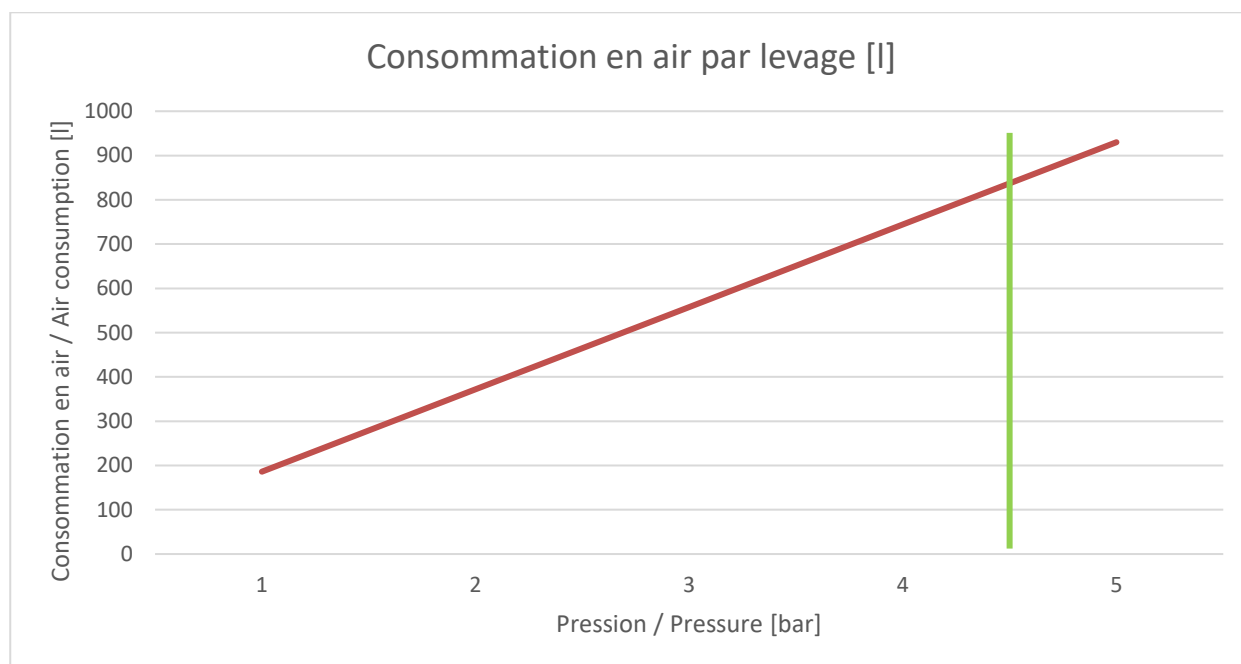
La purge forcée est disponible uniquement en option.

Les modifications sur le système pneumatique doivent être réalisées uniquement par des personnes compétentes. Le système pneumatique est un système modulaire auquel différentes fonctions peuvent être ajoutées. Des exemples en sont, par ex., une limitation automatique du levage. Pour plus d'informations, contactez votre revendeur spécialisé.

6.3 Air comprimé



Seul de l'air comprimé **sec** et **non huilé** doit être utilisé. L'humidité interne peut endommager durablement le soufflet à air, ce qui entraîne une réduction significative de la durée de vie du soufflet à air.



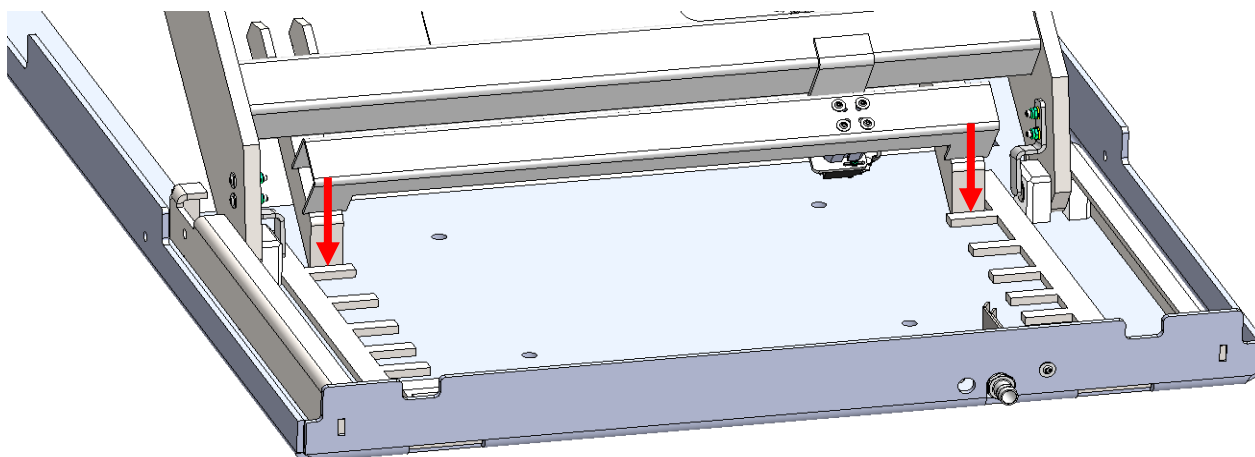
Légende :

Courbe caractéristique rouge : Consommation en air en fonction de la pression dans le soufflet à air.

Courbe caractéristique verte : Vanne de sécurité 4,5 bar.

6.4 Sécurité anti-chute

La sécurité anti-chute est un dispositif de protection mécanique dans le cas où le soufflet à air subit une chute de pression brutale, par ex. en cas d'arrachement ou d'éclatement. Elle est raccordée au système pneumatique. La sécurité anti-chute n'est pas un support de remplacement. Lors du levage et de l'abaissement, veiller à ce que la sécurité anti-chute puisse s'enclencher parallèlement des deux côtés.



	Si l'élévateur ne s'abaisse pas, l'élévateur est déplacé par une éventuelle fuite dans la conduite d'air. Dans ce cas, l'élévateur doit être légèrement levé de manière à libérer à nouveau la sécurité anti-chute. L'opération d'abaissement peut ensuite être répétée.
	Le soufflet à air est l'élément porteur de la plateforme, la sécurité anti-chute est un dispositif de sécurité et ne doit pas servir de support additionnel.
	Si la sécurité anti-chute ne retombe pas sur le cadre inférieur une fois l'abaissement terminé, les travaux sur l'élévateur doivent immédiatement cesser. La charge doit être acheminée par la plateforme et, en cas d'exigences de sécurité supplémentaires (voir Maintenance), la sécurité anti-chute doit être contrôlée à la recherche d'éventuelles erreurs. L'élévateur ne peut être remis en service que lorsque la sécurité anti-chute est opérationnelle.

6.5 Protection des pieds

Comme le contour du véhicule surplombe largement l'élévateur complet à tout moment, aucune protection des pieds n'est nécessaire sur l'élévateur. La zone de danger apparaît hors de la zone d'influence de l'élévateur.

7 Maintenance

Les travaux de maintenance doivent être réalisés aux intervalles indiqués par un personnel qualifié. Il est interdit d'utiliser des liquides ou fluides inflammables ou agressifs pour le nettoyage, car cela pourrait endommager la peinture et le soufflet à air.

Pour garantir une grande longévité et une disponibilité continue de l'élévateur, il convient de noter les points suivants :



- Seuls des pièces de rechange d'origine et des outils adaptés doivent être utilisés.
- Les intervalles de maintenance doivent être respectés.
- Pour tout travail de maintenance non indiqué ni représenté dans ce manuel, contacter son revendeur ou le service après-vente du fabricant.

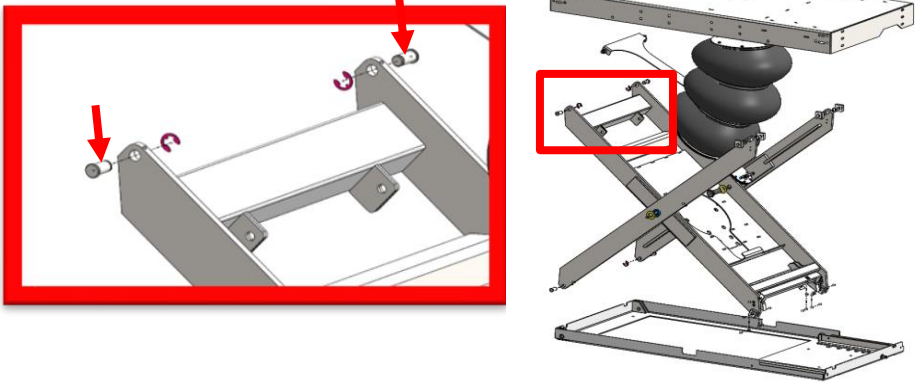
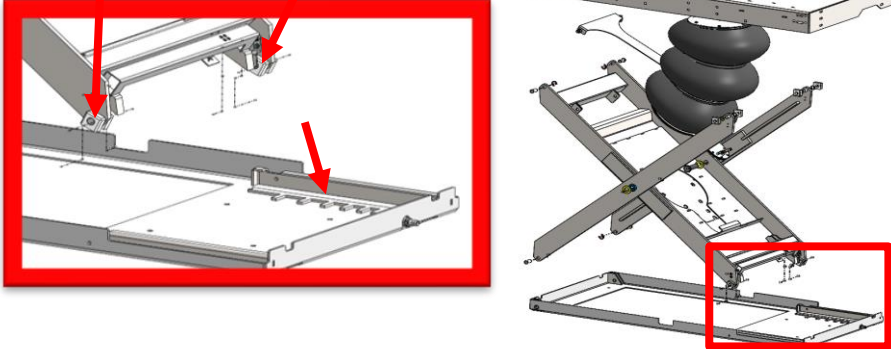
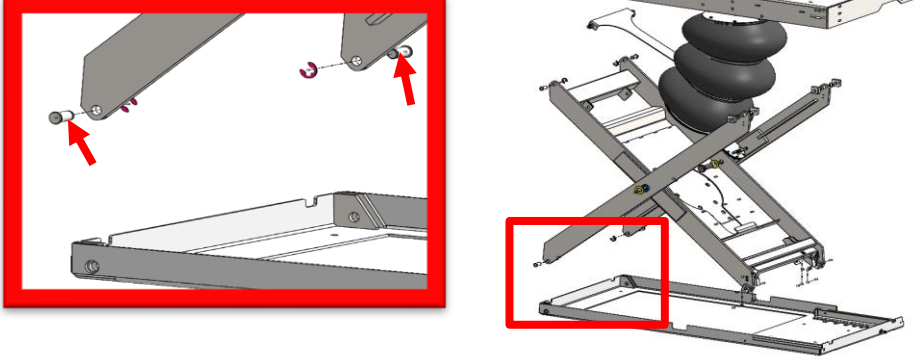


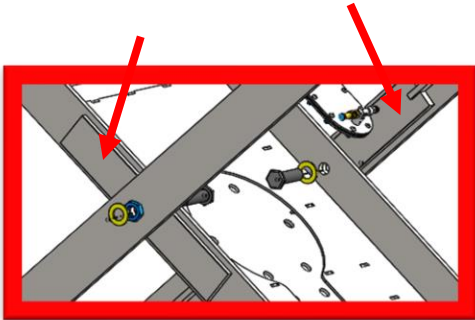
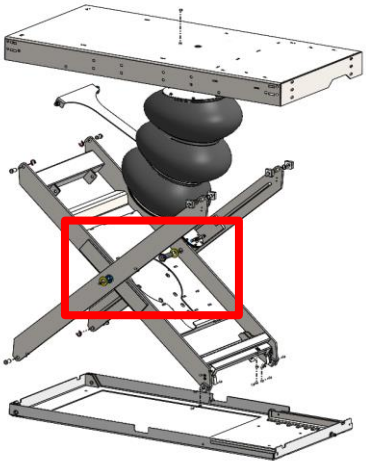
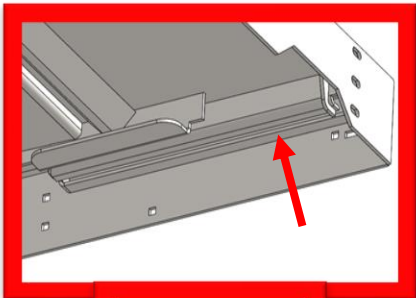
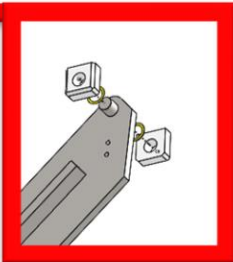
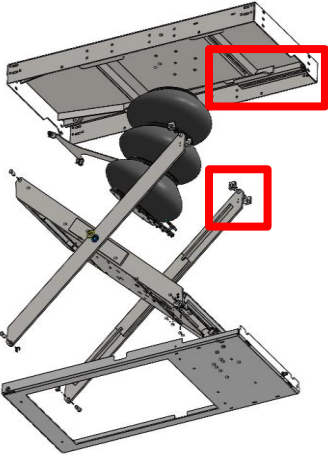
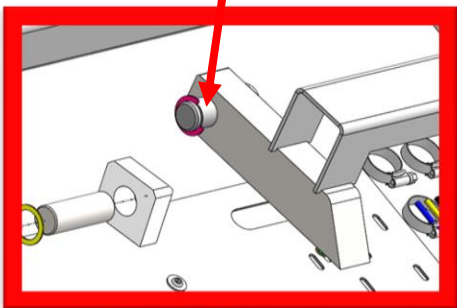
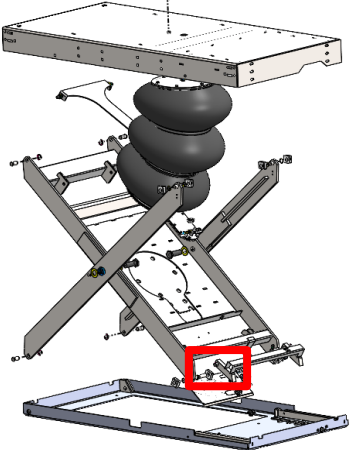
Déplacez d'abord l'élévateur dans la position la plus élevée et sécurisez cette position avec des moyens adaptés. Assurez-vous que l'alimentation en air comprimé est bloquée !

Intervalle de maintenance	Opération	Remarque
Mensuel Ou après env. 300 levages	Contrôler l'usure de toutes les pièces mobiles, les nettoyer et les graisser.	Utiliser une graisse lubrifiante exempte de silicone.
	Contrôler l'endommagement du soufflet à air et des flexibles d'air.	Le soufflet à air peut présenter des fissures. L'endommagement est critique si le tissu interne est visible.
	Vérifier l'étanchéité des vannes et des raccords pneumatiques.	Un spray de détection des fuites peut être utilisé comme aide.
	Contrôler la bonne fixation des chevilles des fondations le cas échéant.	
	Contrôler la bonne fixation du boulon central.	Couple de serrage : 100 Nm
Au moins tous les ans Ou après env. 3 600 levages	Contrôle régulier de la sécurité	Pour le protocole de contrôle et les instructions, voir le chapitre « Contrôle régulier de la sécurité »
Tous les 2 ans Ou après env. 7200 levages	Remplacer la vanne de sécurité	 À réaliser uniquement par une « personne qualifiée ». L'utilisation d'une vanne de sécurité incorrecte ou endommagée constitue un grand risque pour la sécurité.
Tous les 6 ans ou après env. 22 000 levages	Remplacement des flexibles à air	À réaliser uniquement par une « personne qualifiée ».
Après 10 ans	Évaluation générale de la durée de vie restante.	Réalisation par un technicien de service de la société Herkules Hebetechnik GmbH ou par une autre personne ayant les autorisations requises.

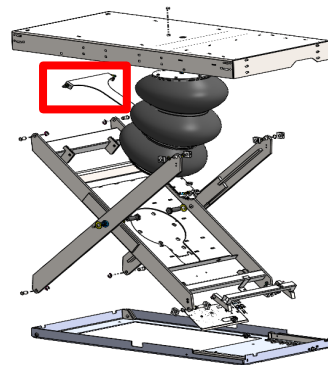
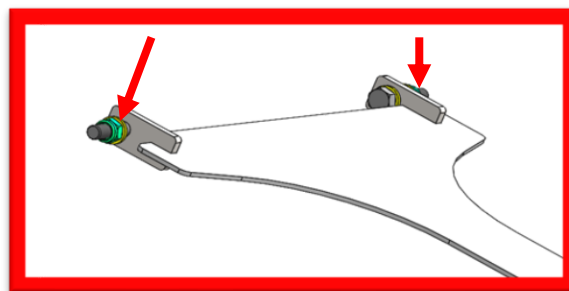
7.1 Points de contrôle et de lubrification

Les points suivants doivent être satisfaits à chaque maintenance :

Contrôler l'usure des boulons, les nettoyer et les graisser.	
Vérifier si les blocs en caoutchouc sont usés et bien fixés, les remplacer si nécessaire. Nettoyer et lubrifier les surfaces coulissantes.	
Contrôler l'usure des boulons, les nettoyer et les graisser.	

Nettoyer et graisser les surfaces coulissantes des ciseaux intérieurs et extérieurs.	 
Vérifier si les blocs en caoutchouc sont usés, les remplacer si nécessaire. Nettoyer et lubrifier les surfaces coulissantes.	  
Contrôler l'usure des boulons de la sécurité anti-chute, les nettoyer et les graisser.	 

Contrôler la bonne fixation du vissage de tôle de traction, les nettoyer et les graisser.



8 Contrôle

8.1 Contrôle régulier de la sécurité

Le contrôle de la sécurité est requis pour garantir la sécurité opérationnelle de l'élévateur. Il doit être réalisé à des intervalles de max. un an après la première mise en service.

Les instructions suivantes doivent être respectées pour l'entretien et le contrôle de sécurité réguliers selon le §10 de l'ordonnance sur la sécurité d'exploitation.



Le contrôle régulier de la sécurité doit être effectué par une personne qualifiée. Il est recommandé de le réaliser simultanément à l'opération de maintenance.

Pour la documentation, utilisez le protocole de contrôle à la page suivante.

Remarques concernant les différents points :

Autocollant présent : Les autocollants suivants doivent être lisibles et visibles :



1. Plaque signalétique
2. Charge nominale
3. Panneau d'indication pour bras porteurs (élévateurs DUO uniquement)
4. Mode d'emploi court
5. Marquage CE

Fonctionnement de la vanne de sécurité (4,5 bar) : À contrôler par le pompage du soufflet à air en observant le manomètre. Une fois la pression maximale de 4,5 bar atteinte, la vanne de sécurité doit se déclencher et évacuer la surpression.

Fonctionnement de la sécurité anti-chute : La sécurité anti-chute doit toujours coulisser le plus à la parallèle possible sur les dents. La sécurité anti-chute doit être levée par le vérin uniquement lors de l'abaissement de l'élévateur afin de pouvoir laisser l'élévateur s'abaisser. Dès que le levier de commande est relâché et l'air vicié est interrompu, la sécurité anti-chute doit à nouveau s'abaisser.

Fonctionnement de l'arrêt CE : Lors de l'abaissement de l'élévateur, il doit s'arrêter automatiquement à une hauteur de levage d'env. 250 mm. L'élévateur peut être abaissé davantage avec un signal d'avertissement uniquement lorsque le levier de commande est relâché et réactionné.

Fonctionnement des bras porteurs : La bonne fixation et la bonne rotation doivent être contrôlées. Les bras porteurs doivent toujours être enfoncés dans la douille avec le boulon de support.

Étanchéité du système pneumatique : Pour contrôler l'étanchéité du système pneumatique, l'élévateur doit être levé avec une charge. Si l'élévateur ne change pas de position dans un intervalle de 5 minutes (DGUV §3.2.4.4, point 6), le système pneumatique peut être considéré comme suffisamment étanche.

Protocole de contrôle pour le contrôle régulier de la sécurité

Type de machine	
Numéro de série	

Étape de contrôle	OK	Non OK	Contrôle complém	Remarque
Mode d'emploi présent				
Plaque signalétique lisible				
Autocollant Capacité de charge lisible				
Autocollant Pression réseau lisible				
Autocollant Notice courte				
Autocollant « Levage/Abaissement » lisible				
Bonne fixation de toutes les vis				
Protection des boulons des ciseaux (couple 100 Nm)				
État de tous les flexibles				
Fonctionnement de la vanne de sécurité (4,5 bar)				
Fonctionnement du manomètre				
Commutation d'homme mort du levier de commande				
Fonctionnement de la sécurité anti-chute				
État général de la structure porteuse				
Fonctionnement de l'arrêt CE (si disponible) (état, perceptibilité du signal d'avertissement acoustique)				
Fonctionnement des bras porteurs (DUO)				
État du soufflet à air				
Étanchéité du système pneumatique				

Résultat	
	Mise en service non autorisée
	Mise en service possible, corriger les défauts pour la date du :
	Mise en service autorisée

Contrôle de la sécurité réalisé le : _____

Nom et adresse du contrôleur : _____

Nom et adresse de l'exploitant/du client du contrôle : _____

9 Comportement en cas de défaut

9.1 Pannes possibles et leur réparation

Panne	Source d'erreur possible	Dépannage
L'élévateur ne se lève pas du sol.	Alimentation en air comprimé interrompue.	Ouvrir le robinet à boisseau sphérique. Éliminer l'écrasement du flexible. Contrôler l'air comprimé du réseau.
L'élévateur ne se lève pas davantage.	Charge nominale maximale dépassée.	Réduire la charge.
	Hauteur de levage maximale atteinte.	
	La vanne de sécurité se dégonfle.	Vérifier la pression sur le manomètre. Contrôler la vanne de sécurité.
	Alimentation en air comprimé perturbée (voir ci-dessus).	Voir ci-dessus
L'élévateur ne s'abaisse pas davantage.	L'élévateur est sur la sécurité anti-chute.	Monter légèrement l'élévateur de manière à ce que la sécurité anti-chute se lève hors du cran, puis l'abaisser à nouveau.
	L'élévateur est déplacé sur un obstacle.	Relever l'élévateur, retirer l'obstacle, abaisser l'élévateur.

S'il reste des défauts n'ayant pas été éliminés par les mesures ci-dessus, contacter le service après-vente. Les informations doivent dans ce cas être disponibles :

- Désignation d'article
- Numéro de série
- Année de fabrication
- Description précise de l'erreur
- Si possible, photos ou vidéos

Service après-vente :



Herkules Hebetchnik GmbH
Miramstraße 68b
D – 34123 Kassel
Tél. : +49 (0)561 58907-70
Fax : +49 (0)561 58907-34
E-mail : service.de@hedson.com



Pour le remplacement de pièces défectueuses, n'utiliser que des pièces détachées d'origine du fabricant, sinon la garantie est rendue caduque.

10 Caractéristiques techniques

	HM3513-01/61	HM3513-04/64
Capacité de charge [kg]	3500	
Répartition de la charge max.	3:2 (dans ou contre le sens de déplacement)	
Poids à vide [kg]	670	
Durée de levage [s]	Max 30	
Durée d'abaissement [s]	Max 30	
Levage utile [mm]	1150	
Hauteur totale avec bras porteur	1300	1150
Dimensions du corps de base [mm]	1988 x 921	
Pression réseau	6-8 bar	
Limitation de pression par la vanne de sécurité	4,5 bar	
Dispositifs de sécurité		
Sécurité anti-chute	X	X
Vanne de sécurité	X	X
Arrêt CE	En option	En option
Purge forcée (pneum.)	En option	En option
Limitation de levage (pneum.)	En option	En option

Les dimensions de l'élévateur figurent dans les fiches cotées, voir ci-dessous.

Versions

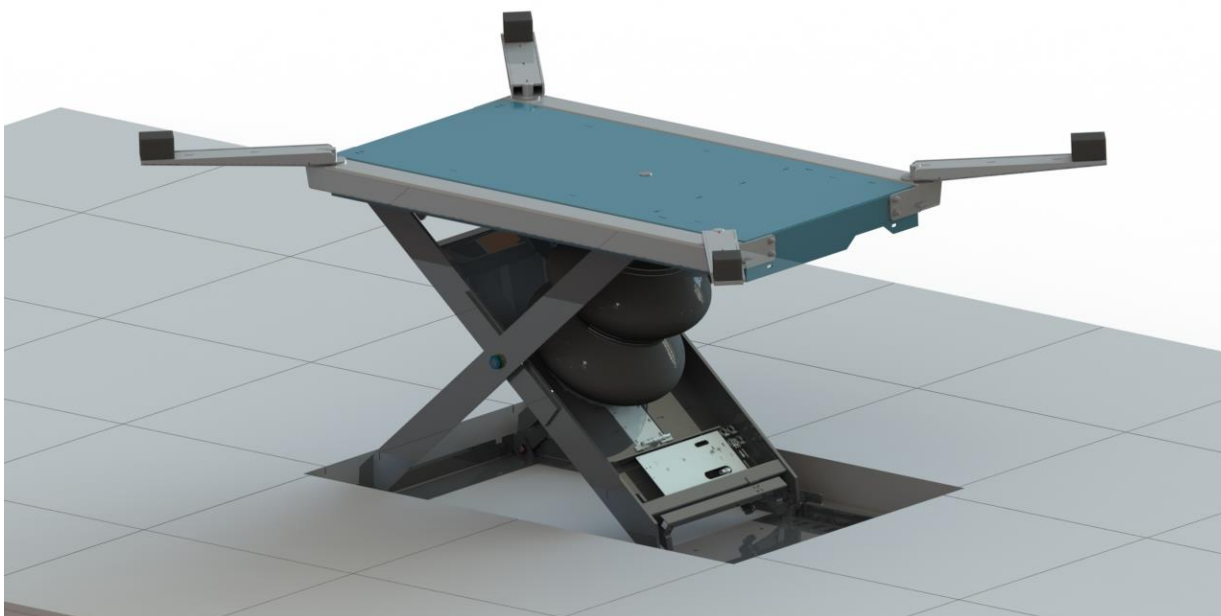
HM3513-01 (reposant au sol)



-61

Version à douille supplémentaire pour une utilisation industrielle

HM3513-04 (montage au sol)



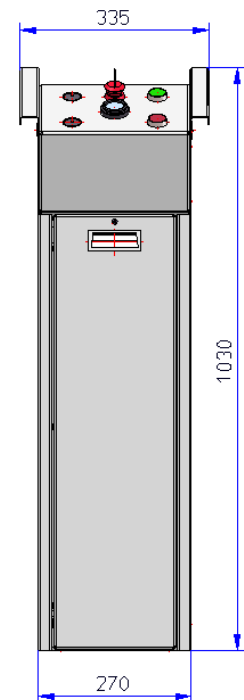
-64

Version à douille supplémentaire pour une utilisation industrielle

11 Accessoires

11.1 Colonne de commande

La colonne de commande est une unité de commande alternative qui remplace la pièce de commande manuelle. Elle comporte un boîtier de commande d'environ 1 mètre qui est chevillé solidement au sol. En tant qu'élément de commande, elle dispose de boutons-poussoirs faciles à contrôler. Un manomètre permettant de contrôler facilement la pression d'air dans le soufflet à air à tout moment est installé sur le module de commande.



Colonne de commande

11.2 Certification ATEX

Il est également possible d'acheter l'élévateur avec une certification ATEX. Il faut l'indiquer au moment de la commande. Un processus de montage supplémentaire est alors déclenché au cours duquel l'élévateur est équipé du matériel supplémentaire nécessaire. L'élévateur est, en outre, soumis à un contrôle supplémentaire selon la directive ATEX et donc certifié afin de pouvoir garantir la protection donnée.

11.3 Purge forcée

Les explications concernant la fonction figurent au chapitre « **Système pneumatique et soufflet à air** ».

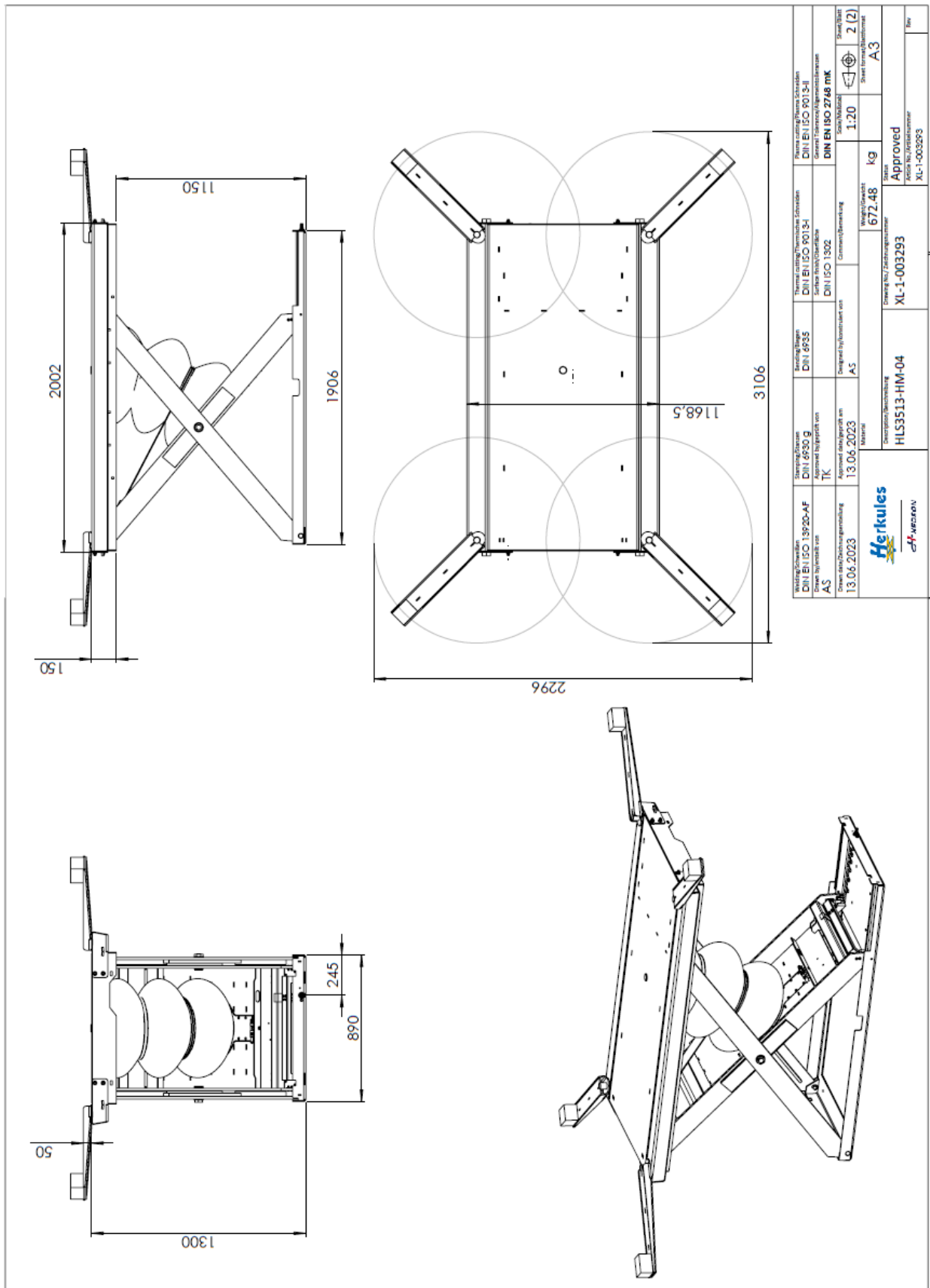
11.4 Arrêt CE

Les explications concernant la fonction figurent au chapitre « **Système pneumatique et soufflet à air** ».

12 Pièces de rechange

Voir la liste des pièces de rechange.

13.2 HM3513-04/64



The reproduction, distribution and utilization of this document as well as the communication of its contents to others without express authorization is prohibited. Offenders will be held liable for the payment of damages. All rights reserved in the event of the grant of a patent, utility model or design.

Weitergabe sowie Verwertung dieses Dokuments, Verwertung und Mitteilung seines Inhalts sind verboten, soweit nicht ausdrücklich gestattet. Zuwiderhandlungen verpflichten zu Schadenersatz. Alle Rechte für den Fall der Patent-, Gebrauchsmuster- oder Designantragung vorbehalten.

14 Informations complémentaires

Consultez également notre site Web : <http://www.hedson.com>

15 Notes

